

224C1446
FR0000130213-FS0601

13 août 2024

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

LAGARDERE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 août 2024, M. Arnaud Lagardère a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 août 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société LAGARDERE SA et détenir, directement et indirectement, 7 222 551 actions LAGARDERE SA représentant 8 572 689 droits de vote, soit 5,12% du capital et 4,49% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

| | Actions | % capital | Droits de vote | % droits de vote |
|---------------------------------------|------------------|-------------|------------------|------------------|
| Arnaud Lagardère | 504 937 | 0,36 | 509 874 | 0,27 |
| Lagardère ² | 886 | ns | 1 772 | ns |
| LM Holding ² | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Lagardère Capital ³ | 5 844 315 | 4,14 | 7 188 630 | 3,76 |
| Arjil Commanditée – Arco ⁴ | 872 413 | 0,62 | 872 413 | 0,46 |
| Total Arnaud Lagardère | 7 222 551 | 5,12 | 8 572 689 | 4,49 |

En outre, la société Lagardere Capital a déclaré avoir franchi individuellement en baisse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LAGARDERE SA et détenir 5 844 315 actions LAGARDERE SA représentant 7 188 630 droits de vote, soit 4,14% du capital et 3,76% des droits de vote de la société¹.

Ces franchissements de seuils résultent de la cession de 4 261 349 actions LAGARDERE SA détenues par Lagardere Capital suite à l'exercice par son bénéficiaire des droits de cession attribués à Lagardere Capital résultant de l'apport de ces actions à la branche subsidiaire de l'offre publique d'achat initiée par Vivendi SE⁵.

¹ Sur la base d'un capital composé de 141 133 286 actions représentant 190 935 848 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général et après déduction des 4 261 349 droits de vote double ainsi détruits.

² Société par actions simplifiée (sise 4 rue de Presbourg, 75016 Paris) contrôlée par M. Arnaud Lagardère.

³ Société par actions simplifiée (sise 4 rue de Presbourg, 75016 Paris) contrôlée par les sociétés Lagardère et LM Holding, elles-mêmes contrôlées par M. Arnaud Lagardère.

⁴ Société anonyme (sise 4 rue de Presbourg, 75116 Paris) contrôlée par la société Lagardère Capital, elle-même contrôlée par M. Arnaud Lagardère.

⁵ Cf. notamment décision de conformité D&I222C0835 du 12 avril 2022.